

Bulletin Périodique - 5ème année - Nº 86

29/ 4/74

Editeur responsable : J. HOEYENBRUGGE, 290, chée de Louvain, 1500 Javre.

Réunion du Jaidi 6 mai 1974, à 20 heures.

I) Tombola payante

Belgique	I2 Médaillon	0	Cote : I2	200
	787/91 Antituberculeum	xxx	* : 7	' 50
	BF 45 Postphila I	xxx	* *	55
. •	I505/07 Culturelle	EXX	" ;	45
Honaco	265/73 Ste Dévote	xx		60
	571/73 Europa	xxx	" ;	70
	599/606 Charte des Enf	ants xxx	" ; I	50
	612 Mendovision	xxx	H .	40

2) Réalisations inter-membres

Réunion du jeudi I6 mai 1974 à 20 heures,

- I) Tombola gratuite
- 2) Réalisations inter-membres

Dès maintenant, nous vous signalons les deux dernières réunions de l'année philatélique 1973/74 : Lundi 10 juin et jeudi 27 juin.

Réalisations du lundi 6 mai 1974

• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	Re	éalisations du lundi	6 mai	1914	•		···
Lots Nos	Pays	Description	Etat			Adjugés	À
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11	Belgique	342-343-344 438/45 818 (10) 979/85 FDC+carte BF 35 1076/1081 1079 1080 1081 BF 33 BF 34	0 0 0 xxx xxx xxx xxx xxx	95 180 150 400 400 105 190 65 75	40 90 50 300 200 25 45 75 58		
12 13 14 15	Congo Belge	185/191 295 Bdf 350/61 367/71	XXX XXX XXX	300 120 100 95	150 60 50 45		
16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29	France	II4 I23 I33 I70/8I I95 259a 26I 280/89 337/38 42I 576/80 BDF I319/20 I376/77 I398/99	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	FF 16 FF 7,5 FF 6,25 FF 12 FF 10 FF 66 FF 22,5 FF8,5	20 50 40 30 20 15 30 30 70		
30 31	Ruanda-Ur. Saint-Marin Belgique	1413/et 1419 1478/79 575 879/93 894/915 115/116 119/120 150/53 150/53 150/53 527/41 994 1013/18 1047/52 1191/92 1239 et 1241 1250+1253+1254 1286 1296/97 1304/5 en paires 1344/47+BF39 1354/58	0 0 xxx xxx xxx xxx xxx	FF IO	70 150 1700 1700 1700 1700 1700 140 1100 140 140 140 140 140 140 140		

Réalisations du lundi 6 mai 1974 (Suite I) Lots Pays Description Etat Cote Départ Adjugés Nos 51 |Belgique BF 43 33 $\mathbf{x}\mathbf{x}\mathbf{x}$ 53 1419/21 XXX BF 45 $\mathbf{X}\mathbf{X}\mathbf{X}$ 55 **I575** XXX PA 7xx 30/35 I25 XXX 625/30 s/feuill.Ieri 57Belgique EP EP I5 60 155 155 EP EP 6I EP Carte-1. Etranger EP Casqué **I**5 EP Casqué 0 ED EP Relais France I4 A obl. plume **7**0 28 & 28A **I40** 82-85-87-89 **I30** 9I I35 92-92A-94-96**-**97 I90 76 77 78 IO 246 & 249 259 Type IV IOO 293 & 3o5 0%xxx 80 I00 37/38 8I 339/340 I65 34I/542 0 & xxx 343/344 I50 345/47 I35 353-356-357 I70 359/7I -5 I0 2/76 $\mathbf{x}\mathbf{x}\mathbf{x}$ **I6** I 20 91 404/416A 470/73 xxx/0 55 68 25 550-55I-553-573-60I XXX 587/91 100 $\mathbf{x}\mathbf{x}\mathbf{x}$ IØ5 593/98 XXX 6I2/I7 XXX 12 49/60 XXX 620-636-66**I-662** XXX IO 663/67 I2 XXX 668-669-734-735 XXX **I00** 734-735-736-737-738 XXX

.	Réalisa	tions du lundi 6 mai	I974	(Suite2	et fin)		
	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Ad jugés	a
Nos 101 102 103 104 105 106 107	Fran c e	745-746-747 736-750-748-749 758-760-761-762 759/62 759/62 765/70 761-771-775	XXX XXX XXX XXX XXX	1668809 112	68 7 88 50 12		
10890 11123 4456 1118 1119 1118 1119 1123 1123 1123 1123 1123 1123 1123 1123 1123 1123 1123 1123 1123 1123 1123 1123 1123 1123		I8 en paire 103 105 107 108/III 108/II5 114 116 120 120 (bande do 3) 133 342/45 Taxe nº 2 Taxe nº 9-II-33-36 Télégraphe 3/7 Télégraphe 8/9 Télégraphe 12/I4 Pubs 16-93-95 Occ. All 10/2I Occ. All 50 timbres	0 0 xx 0 0 0 xx 0 0 0 xx 0 0 0 xx 0 0 xx 0 0 0 xx 0 0 0 xx 0 0 0 xx 0 0 0 0 xx 0	20 210 70 28 215 50 50 150 200 45 260 120 47 35 43	285005 755024005005 762244001409421805	= 40 = 30	

Du Provisoire devenu Définitif ?

A présent que nous en sommes privés, nous nous rendons compte des commodités qu'elle procurait; bien que les destinataires des plis y déposés ne furent pas souvent satisfaits des oblitérations du bureau des postes de Javre

Vous avez deviné qu'il s'agit de la belle boîte-aux-lettres placée dans l'antichambre de lasalle publique et réservée aux plis destinés à être oblitérés philatéliquement. Un beau jour, sans crier gare, cette jolie boite rouge a été enlevée ét n'est jamais plus reparue. Elle serait, paraît-il, fixée provisoirement, dans une commune voisine, desservie par Wavre, en lieu et place d'une autre boite détruite nuitamment par un chauffard de l'endroit. En attendant - et celà dure depuis belle lurette déjà - si nous voulons faire oblitérer certain courrier philatéliquement, il nous faut parfois faire la queue au guichet et importuner le préposé, pas toujours disposé à affectuer ce genre d'opération lorsqu'il y a affluence. Souhaitons que la jolie boîte nous revienne bien vite :

Efté.



Histoire de la Poste aux Lettres 36.

A. DE ROTHSCHIED

. . . / . . .

ulready; qui depuis est mort presque nonagénaire, avait composé comme vignette de timbre une vaste scène allégorique se déployant sur une surface, certes bien exigue,

puisqu'elle était de plus petite dimension qu'une demi-page de papier à lettre. Le centre de la composition, au deuxième ou troisième plan, est occupé par une femme assise sur un trône et personnifiant l'Angleterre. Cette femme, vêtue d'une tunique, et drapée dans un peplum, est cuirassée et casquée; elle étend à droite et à gauche ses bras nus. L'écusson de la Grando-Bretagne est place devant ses pieds, et un peuplus loin que l'écusson, en s'avançant vers le spectateur; se dresse un rocher de forme cylindrique, sur lequel est couché, dans une fière attitude, le lion britannique. Quatre messagers, nus et ailés, tels qu'on représente les anges dans les tableaux de saitteté, s'élancent, deux à deux, dans les airs, de chaque obté de la fi-gure principale, qui semble leur donner le signal du départ. Sur l'arrière-plan, on aperçoit des vaisseaux à l'ancré, dans une rade entourée de hautes falaises, et un Lapon conduisant un ronne attelé à un traîneau. A droite du lion; un groupe de sachens indiens serrant la main, en signe d'alliance, à Tilliam Penn et aux autres membres de la "Société des inis", trèsreconnaissables à leurs longues lévites et à leurs vastes chapeaux. Un cocotier abrite sous son épais feuillage cette soène de fraternisation entre l'ancien et le nouveau monde; des femmes indiennes, des squaws, adossées à l'arbre, portent dans leurs bras et allaitent leurs nourrissons; quelques pas plus loin, des nègres attachés à la glèbe d'une plantation encurent les ordres que leur donne, d'un geste impératif, un collon de haute taille, et s'escriment à grand renfort de clous et de marteaux sur des barriques de sucre prêtes à être arrinées. Après l'Occident, l'Orient. La travée du côté gauche est un spécimen en miniature de l'Egypte, de l'Inde et de la Chine: un écrivain enturbanné, un khodjah-effendi, assis sur le valus d'un chemin, rédige une facture de commerce sous la dictée d'un autre musulman; de robustes hammals, courbant le dos, reçoivent sur leurs épaules les colis que leur lancent à la volée les conducteurs d'éléphants et de chameaux; enfin, des Chihois, en robe de satin ramagé, balayant la poussière du quai avec leurs longues queurs de cheveaux, nattés et nouées de rubans, font le dénombrement de leurs caisses de thé et d'épices. Les deux coulisses du premier plan sont remplies par les groupes suivants: à gauche, une femme qui joint les mains et lève les your au ciel pendant que son fils lui fait la lecture d'une lettre; à droite, une autre femme, mais un peu plus jeune, qui lit une corres-pondance. Sa fille afnée lit en même temps qu'elle et tient l'un des coins du papier, tandis que la plus jeune; une enfant de six à sept ans, tend les deux mains à sa mère, pour que celleci comunique à son tour la précieuse feuille.

Tel est l'aspect de cette intéressante composition dont l'exécution fut confiée au graveur Thompson, mais qui ne fut d'ailleurs employée comme timbre que pendant très-peu de temps. On adopté comme type définitif l'effigie royale, telle que la portaient les monnaies, et ce procédé, suivi depuis par la plupart des Etats monarchiques, la Prusse et quelques gouvernements allemands exeptés; a définitivement prévalu en Angleterre.

0 00

On a souvent raillé la France sur les difficultés qu'on ne manque jamais d'opposer chez elle à toutes les reformes utiles. La lenteur avec laquelle eut lieu, dans notre patrie, l'intro-

duction des timbres-poste, prouve combien ce reproche est fondé. Il fallait que, pendant neuf années consécutives, nous eussions sous les yeux, l'expérience faite par nos voisins d'Outre-nanche, ainsi que les excellents résultats obtenus, avant que notre pays se décidât à suivre un si bon exemple : encore l'opinion publique et l'action gouvernementale durent-elles être fortement aiguillonnées par quelques économistes, comme M. de Saint-Priest et M. de Girardin, qui, s'étant mis parfaitement au courant de la question postale, surveillaient avec le plis vif intérêt les progrès accomplis par la réforme de l'autre côté du detroit, et ne cessaient de prêcher sur ce point l'imitation anglaise. Ce ne fut qu'en 1848, dans les premiers mois qui suivirent les journées de Juin, que l'Assemblée nationale vota, sur la proposition de M. de Saint-Priest, un décret relatif à la taxe des lettres, - décret dont l'article 5 est ainsi conçu:

"L'Administration des Postes est autorisée à faire vendre, aux

"L'Administration des Postes est autorisée à faire vendre, aux prix de 20 centimes, 40 centimes et I franc, des timbres ou ca-chets, dont l'apposition sur une lettre servira pour l'affranchis-

sement ."

La loi des 24-30 août I848, dont nous avons reproduit plus haut les dispositions, était exécutoire à partir du ler janvier 1848, et, des le 4 du même mpis, nous trouvons dans le "Moniteur miversel", journal officiel de la deuxième république française, l'avis suivant:

"La nouvelle loi sur le port des lettres à 20 centimes fonctionne depuis avant-hier. Un grand nombre de lettres reçues des départements à Paris portent la petite vignette carrée, figure de l'affranchissement. "Cette vignette est à l'effigie de la République, se détachant en blanc sur fond noir. La Poste frappe cette vignette d'un timbre avant la distribution, pour que l'on n'ait pas même la tentation de s'en servir une seconde fois.

Réalisations du jeudi 16 mai 1974
Description Etat Cote Départ Adjugés & Lots Pays

NOS		*	 			
234567890H2344567890	clgique	129 14 (3) 18 19 31 33 33 34 89 91 89 98 99 98 102	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	70 70 80 100 70 70 80 10 45 300 125 75 75 260	0000 0000 0000 0000 005550 050 0050 00	
22 23 24 25 26 27 28 29	rance	EP EP EP EP EP Carte-lettre EP Casqué Relais EP Casqué CP de service EP Cachet All. I378-I387-I394	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	55	20 15 15 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20	
35555 7890 4123 4456 7890 4456 7890		I396/97 I398 I409/I0 I4I9 I433/34 I446-I449-I453 Triptique I464/65 I469-I47I-I476 I48I-I483/86 I487/88 I498 I508/09 I5II/I4 I5I5/I6 +I5I9 I5I7 I52I/22 I535/36B I574 I593/95	XXX XXX XXX XXX XXX XXX XXX XXX XXX XX	30 75 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30	14725062424028628455 11111212121112	

s Pays	sations du jeudi 16 ma Description	Etat	Cote	Dépa rt	Ad jugés	à
France 52 53 54 55 56 57 58 59 60 Espagne	1596/97 1601 1671/11A+1619/20 1623/28 1632 1658 1659 1663/64 0/xxx 1172/74 1211-1487-1730-1535 1228/41	XXX XXX XXX XXX XXX XXX	28 13 40 75 15 20 20 12 28 12 120	1368 1857 995 155		
62 64 65 66 67 68 Luxembourg 69 Tchécosl. 70 Allemagne 71 Espagne	I380/84 I402-I407-I234-I240 I489-I49I-I492 I718/24 I725/27 I728/29 BF 8 BF 3 BF 6 BF	XXX XXX XXX XXX XXX XXX	28 I 20 35	6 15 17 65 15 50 50 50		
72 Belgique 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 91 92 93 94 99 99 99 99 99 99 99 99 99	1176/81 1182/87 1188/90 1195/97 1198/1203 1205/11 1205/11 1212/13 (2) 1214/15 (2) 1216/21 1225/30 1250 (2) 1251/52 (2) 1253/54 (2) 1253/54 (2) 1255/58 1260/61 (2) 1262/68 1272/77 1278/80 (2) 1284/85 (2) 1286 1286 1286 1286 1286 1287/89 1293/97 1293/97 1293/97 1298/99 (2) 1290/92 (2)	XXX XXX XXX XXX XXX XXX XXX XXX XXX XX	160 150 150 48 40 150	19458772205550555005550722435266421 3 555550 7		

	Réaliat	ions du jeudi I6 mai	I974	(Suite	2 et :	(in)
Lots	Pays	Descriptions	Etat	Cote	pepart	Adjuges a
Nos				75	18	
102	Belgique	941/42	XXX	35	10	
103		959	XXX	I20	60	
104		973/78	XXX	500	250	•
105		986	XXX	I5	7	
106		987/89	XXX	320	I60	
107		988	XXX	IIO	55 160	
I08		987/89	XXX	320	160	
109		1013/18	XXX	200	IOO	
IIO		1020/21	XXX	28	14	
III		1025/26	XXX	50	25 55 55 55	
II2		1028/29	XXX	70	77	
113		1028/29	XXX	70	77	
114		1028/29	XXX	70 450	225	
II5		1031	XXX	475	235	
II6		1032/6 1037	XXX	45		
117		1082/88	XXX	260		
II8		1082/88	XXX	260		
119		1089	XXX	I2		
121		1089	XXX	I2		
122]	1169/71	XXX	50		
123		716/723	XXX	40	30	
124		468	0	IO		
125		249/53	xxx	240		
126	<u></u>	959	XXX	120		
	•					
			<u> </u>		<u> </u>	<u> </u>

Petites annonces

Recherche N et O France, Monaco, Suisse et Belgique contre idem et tous pays. Me déplacerais. Libre le week-end. Tél. 02/54.37.16 (soirée et week-end).

Jacques DEMEUR, rue Motte des Bergers, 7, I42I

Je possède les non-dentelés suivants (sans gomme, avec mention "spécimen"):

Belgique nº 633 - 2 exemplaires se tenant I isolé avec gd bord de feuille

742 - I exemplaire

PA I4 - I exemplaire (gd bord de feuille) Congo Belge (avec gomme, sans la mention " spéciem")

184 Deuil du Roi Albert Ruanda-Urundi (avec gomme , sans la mention "spécimen "):

107, Douil du Roi Albert .

Que m'en offre-t-on ? Fernand TOMBEUR, 5, Pré des Querelles, 1300 Vavre Tél.231.66